



**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/07/2024**

L'an 2024 et le 11 juillet 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE DE PERPEZAT sous la présidence de FAURE PATRICE Maire.

Date de la convocation : le 08 juillet 2024
Date d'affichage en mairie : le 08 juillet 2024

Présents : BATTUT Gaëlle, FAURE Patrice, MALLET Elodie, MEGEMONT Christophe, TINET Henri, ROUEL Matthieu. VALLEIX-BOUCHEIX Estelle, FAYDIT Alain,

Absent(s) :

Excusé (s) : GOIGOUX Franck, MONIER Cédric, MOTTET Olivier

A été nommée secrétaire : ROUEL Matthieu

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8
- Absents :
- Excusés : 3

Le quorum est constaté, la réunion peut débuter

ORDRE DU JOUR :

- Visite de chantier de la salle de motricité,
- Validation du procès-verbal du 10/06/2024,
 - Modifications des statuts de la communauté de communes Dômes Sancy Artense,
 - Adhésion de la communauté de communes Dômes Sancy Artense à la fédération AGIR pour la ligne SNCF Clermont-Ferrand, Ussel, Tulle,
 - Validation de la redevance RODP 2024 due par Orange,
 - Préparation du Flash info,
 - Questions diverses.

--

Approbation du PV de la RC DU 10/06/2024
Le conseil municipal le valide le PV

— Visite de chantier de la salle de motricité,

La dalle béton de la salle de motricité a été coulée cette semaine par l'entreprise PEIXOTO.

— Modifications des statuts de la communauté de communes Dômes Sancy Artense,
Validation par le conseil municipal

— Adhésion de la communauté de communes Dômes Sancy Artense à la fédération
AGIR pour la ligne SNCF Clermont-Ferrand, Ussel, Tulle
Approbation par le conseil municipal

— Validation de la redevance RODP 2024 due par Orange,

PATRIMOINE TOTAL comptabilisé au : 31/12/2023

Patrimoine total occupant le domaine public routier géré par : Mairie de Perpezat

réf : LRT/PV/2024/77655/Mairie de Perpezat

Date : 02/07/2024

Patrimoine total hors emprise du domaine autoroutier								
Liste des communes	Artère aérienne (km)	Artère en sous-sol (km)		Emprise au sol (m²)			Pylône (m²)	Antenne (m²)
		Conduite	Câble enterré	Cabine	Armoire	Borne pavillonnaire		
PERPEZAT	11,606	6,411	7,405	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Sous total	11,606	6,411	7,405	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Total	11,606	13,816		5,00			0,00	0,00

Patrimoine total dans l'emprise du domaine autoroutier	Artères : 0,000 km
--	--------------------

Année RODP	Tarifs de base	A multiplier par le coefficient d'actualisation
RODP 2024	40 € le km d'artères aériennes 30€ le km d'artères souterraines 20 € le m² d'emprise au sol	1.60900

TARIF 2024 artère aérienne : 11.606 km x 64.36€= 746.96€
 Artère en sous-sol : 13.816km x 48.27€=666.90€
 Emprise au sol : 5 m² x 32.18€ = 160.90€
 Soit 1 574.76€ (soit 56.44€ de plus qu'en 2023)

— Préparation du Flash info,

Questions diverses :

Le conseil municipal décide la gratuité de la salle des associations le 14 juin 2024 (pour les jeux intercommunaux 2004)

Interconnexion de Taravant : Les Travaux vont pouvoir se poursuivre après un ralentissement dû à une demande d'autorisation afin de couper le ruisseau

Pose des compteurs au Fresse se termine cette semaine.

Les travaux d'eau de La Roche ont été réalisés cette semaine aussi afin de raccorder le bâtiment d'Eric Dorcet et de finir la pose des compteurs.

Aire de stockage des containers à préparer pour les villages de Taravant, Bughes, Luc-Bas, Bonnabry, La Plane et Le Fresse.

Travaux pour le parc éolien de Tortebeisse à la centrale de Massages : En septembre, octobre 2024 ils traverseront la commune, Bouchetel Les Biots en passant par le pont la Barbe, la scierie, le bois d'Angle.

Le 5 août 2024 RV ONF pour présenter les futures coupes de 2025

Le 27/08/2024 : réunion de la carte communale

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 23h .

Le Maire,

FAURE Patrice



La (le) secrétaire de séance,

ROUEL Matthieu



Liste des délibérations
Séance du 11 juillet 2024
Déposées en SOUS-PREFECTURE D'ISSOIRE
et rendues exécutoires le 13 Juin 2024

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2024_07_047	Modification des statuts de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense
2	2024_07_048	Adhésion à la fédération « Agir pour la ligne ferroviaire Clermont-Ferrand – Le Mont Dore – Ussel – Tulle »
3	2024_07_049	Redevance annuelle due par Orange SA pour l'année 2024, conformément au décret 97-683 du 30 mai 1997

En mairie, le 13/07/2024

Le Maire

PATRICE FAURE



